L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 JANVIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 31 JANVIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Actions, billets, certificats, etc.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Une plantation de valeur dans le District de Barataria, paroisse Jefferson.

Bourse St-Charles.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER — Maison à deux corps de logis au coin des rues St-Philippe et Rocheblave; résidence, écuries, etc., rue Rocheblave, entre St-Philippe et Ursulines; un quart d'ilet de terre dans le Troisième District, bon pour une vacherie; emplacement d'une boulangerie établie, No 37 Promenade Carondelet, entre Trémé et Marais; un splendide ilet de terre en face du Slaughter House and Refrigerating Co., un grand terrain rue Hancock.

PAR ALBERT PAUL—Une portion de terre, bien en vue, coin des rues Champs-Elysées et North Peters.

PAR LE SHERIF, à son entrepot, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.—Un piano Pleyel.

Les Progrès de la Russie.

Depuis quarante à cinquante ans, nous avons tous, ici et ailleurs, les yeux constamment fixés sur deux ou trois parties du globe, où semble s'être concentrée toute l'activité intellectuelle, politique, industrielle de l'humanité, et où s'élabore rapidement son avenir—sur l'Angleterre, la France, l'Allemagne par exemple, et de ce côté-ci de l'Atlantique, sur le nord des Etats-Unis. C'est une erreur que nous commettons, une fausse route que nous suivons. C'est d'un autre côté qu'il nous faut braquer notre lorgnette, si nous voulons apercevoir le véritable foyer où se mijote lentement, à petit feu, sous la cendre, cet avenir—sur la Russie.

Il s'est fait dans ce vaste pays, qui compte peut être, à l'heure actuelle, plus de cent millions d'êtres humains, dans l'espace de trente à quarante années, autant de progrès qu'en France, de Louis XI à Louis XIV, nous allions dire à '89.

Il y a à peine trois-quarts de siècle, la Moscovie n'était rien qu'une aristocratie féodale. La noblesse était tout, le peuple rien, et le Czar pas grand'chose. Il s'y passait des révolutions de palais, absolument comme à Constantinople. Elle était travaillée du même mal qui a perdu la Pologne.

Quels changements se sont opérés depuis lors! L'aristocratie, qui tenait la tête de colonne, est peu à peu rentrée dans le rang.

Le Monjik n'était pas un homme, c'était simplement un serf; il était attaché à la plèbe: il se vendait avec la terre, comme les animaux qui passent d'une main à l'autre avec la ferme dont ils font partie. Les Czars ont fini par l'émanciper. Il est libre aujourd'hui et il peut être propriétaire tout comme un Romanof. Si l'on fouillait bien l'histoire de ces cinquante dernières années, on s'apercevrait qu'il en a coûté cher à quelqu'un d'entr'eux. La noblesse dépossédée et abaissée devait bien éprouver l'envie de se venger.

Le paysan était misérable; il commence à se sentir vivre et à se sentir homme. Bientôt il éprouvera le besoin de devenir citoyen; il l'est à moitié déjà. Mais auparavant, il est bon de le tirer de sa misère, de le débarrasser de ses exploiteurs. C'est l'œuvre qui se poursuit aujourd'hui avec une activité infatigable, avec une rudesse qui fait quelquefois jeter les hauts cris à ceux qui sont pourchassés par le pouvoir; mais les massés de paysans qui comprennent ce qui se passe et en ressentent les heureux effets, battent des mains et crient: "Vive le Czar." Ils ont raison. Nous blâmons tout haut les explosions dont nous sommes les témoins. Sommes-nous bien sûrs de n'être pas dans l'erreur?

Autre réforme qui s'accomplit depuis une dizaine ou une quinzaine d'années. Quelqu'un a poussé là-bas le cri: "La Russie aux Russes!" comme on a crié, ici: "Amérique aux Américains!" N'y a-t-il pas une coïncidence étrange entre ces deux cris? L'œuvre que nous comprenons nous aussi, mais que nous mettons moins de zèle à exécuter, n'est-elle pas juste et grosse d'avenir? Qui ne sait que la Russie était, récemment encore, à moitié germanisée. Il y eut un temps où il fallait être Allemand pour devenir quelque chose dans l'empire moscovite. Le Czar a-t-il donc tort de s'entourer de gens qui sont de la même race que lui, de leur confier tous les postes de l'Etat? Il n'y a même pas d'exception à St-Pétersbourg pour les Français qui y sont pourtant les étrangers les plus aimés, les seuls aimés, pourrions-nous dire. Le temps est passé en Russie, de tous ces emprunts de personnalités faites au dehors. La France a partagé longtemps cette faiblesse. N'a-t-elle pas eu souvent l'occasion de s'en repentir?

On reproche au Czar son autocratie. Le fait est qu'il est tout aujourd'hui et qu'il concentre tous les pouvoirs entre ses mains. Les populations ont-elles sujet de s'en plaindre? Nous ne le croyons pas. C'est à cette autocratie qu'elles doivent la grandeur de l'Empire, sa puissance et les prodigieux progrès économiques qui se sont accomplis depuis cinquante ans.

Là, comme ailleurs, il y a des impatients qui rêvent le régime parlementaire et l'établissement du système électoral. Nous ne savons s'ils ont tort ou raison; nous ne jurerions pas que le Czar se hâtera d'accorder ces réformes. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il n'octroiera pas ces franchises aux classes privilégiées ou dirigeantes. Quand le corps électoral commencera à fonctionner en Russie, soyons persuadés que ce sera au profit de tous. L'empire passera directement de l'autocratie à la démocratie. Les idées démocratiques y ont fait bien du chemin dans les esprits, le niveau s'y établit visiblement partout.

On trouve étrange les relations intimes qui existent entre ce vaste pays et la République française. Est il bien sûr qu'au fond il y ait entre l'état politique de ces deux puissances une aussi monstrueuse différence? Le Czar lui-même ne s'institue-t-il pas l'Empereur-paysan? N'affecte-t-il pas de se comparer à Henri IV, l'homme à la poule au pot? Or, au train dont vont les choses de nos jours, il ne faut pas longtemps pour aller de Henry IV à Louis XIV et de Louis XIV à la Révolution.

Le sourd travail qui s'opère par la toute puissante main d'Alexandre III sur toute l'étendue du pays, n'a-t-il pas un caractère démocratique et égalitaire, se rend-il lui-même compte de la portée de ce qu'il fait? Un jour viendra qui n'est peut être pas éloigné où la France s'apercevra qu'elle a plus travaillé qu'elle ne s'en doute à la fondation d'une vaste démocratie au Nord de l'Europe et de l'Asie. C'est peut être là ce que redoute le plus l'aristocratique Allemagne.

LA SITUATION EN ITALIE.

L'ordre n'est pas rétabli à Carrare. Les insurgés veulent empêcher les ouvriers des carrières de marbre à se rendre au travail. Une bande armée s'est réfugiée dans les montagnes entre Massa et Carrare, où une colonne de troupes et de gendarmes la poursuivent.

A Avenza, un coup d'arme à feu a été tiré contre un train de chemin de fer. Il n'y a eu aucun blessé. Un autre fait identique est signalé contre un train venant de Toscane, entre Seravezza et Massa.

Un renfort d'escadron de cavalerie est arrivé à Massa, venant de Lucques.

Les arrestations continuent à Carrare, où des renforts ont été envoyés.

A Livourne, il y a eu des bagarres dans la rue. On a trouvé sous la porte de la maison où se réunit l'Association monarchique une bombe dont la mèche a pu être éteinte à temps.

La *Gazzetta di Torrino* se fait adresser de Catane un télégramme que nous reproduisons sans commentaires et à titre de curiosité.

Une dépêche urgente du général Morra a averti la préfecture de Catane que quelques navires français suspects côtoyaient l'île et semblaient se diriger vers Catane.

Il ordonnait, en conséquence, de maintenir une surveillance côtière des plus vigilantes pour être prêt à toute éventualité.

En réalité, deux bataillons en complet équipage de guerre se mettaient peu après en marche et se dirigeaient sur Acireale; d'autres compagnies étaient envoyées plus tard vers la même localité, de façon que toute la côte, de Catane à Acireale, est occupée militairement.

L'appréhension de la population est très grande.

Une foule extraordinaire se presse sur les môles, toujours attendant de voir poindre les vaisseaux français.

LE PAPE.

On écrit de Rome:

Le Pape se porte à merveille; il est d'humeur charmante, d'un enjouement spirituel et plein de vivacité.

L'autre jour, à une personne de sa famille, qui le complimentait sur le parfait état de sa santé, Léon XIII a dit en plaisantant:

—Peu de jours après mon élévation au trône pontifical, j'ai reçu la visite d'un moine franciscain qui avait beaucoup insisté pour me voir. Ce moine me raconta qu'il avait eu une vision, d'après laquelle mon règne doit être de quatre lustres. Une autre prophétie vient également que j'exerce pendant vingt ans le souverain pontificat. Je ne devrais donc pas mourir avant l'année 1808.

Nous espérons bien que Léon XIII fera mentir cette double prophétie.... en vivant plusieurs années encore au-delà de cette date.

Pour commencer,—et l'année jubilaire du Saint-Père finissant le 18 février prochain,—on organise une très imposante cérémonie qui aura lieu dans la basilique de Saint-Pierre. Le Pape célébrera en personne la messe, ce jour-là, à l'autel de la Confession, sous le fameux baldaquin en bronze soutenu par les monumentales colonnes torses qui font l'admiration universelle.

On dit que Léon XIII tiendrait, à cette occasion, un Consistoire et nommerait des cardinaux. La nouvelle est quelque peu invraisemblable, les futurs élus ayant besoin d'un certain temps matériel pour faire leurs préparatifs. Or, je vois qu'on ne sait encore aux suppositions. On parle de quelques étrangers et de trois ou quatre Italiens.

France et Italie.

Un journal de Paris consulte avec plaisir que la Presse italienne n'est pas unanime à formuler contre la France les accusations dont quelques journaux de la péninsule ont donné le signal à propos du verdict du jury d'Angoulême.

Voici, par exemple, dit le journal parisien, un article publié récemment sous ce titre: Une absurdité, par la *Perseveranza* de Milan, et qui réduit à ses justes proportions un incident que tout le monde a déploré, aussi bien en France qu'en Italie:

La souscription pour les victimes d'Aigues-Mortes est insensée. On dirait que les journaux qui l'ont ouverte ne se sont proposé pour but que de rendre plus difficile une situation qui l'est déjà par elle-même. En France, tout ce qui est officiel, gouvernement, magistrature, gendarmes, s'est très bien conduit, aussi bien pendant les événements d'Aigues-Mortes que pendant le procès. Le gouvernement français a offert aux familles des victimes une somme qui a paru suffisante. Pourquoi la refuser? parce qu'une plèbe, composée d'ouvriers ivres et criminels a commis un crime atroce? ou bien parce que des jurés n'ont pas an discerner qui avait les plus grands torts et ont acquitté tout le monde?

Mais, si l'acquittement est regrettable, il ne faut pas perdre de vue plusieurs considérations: la première, c'est que les jurés, en Italie, en font de pires encore. Il y a quelques jours, le jury de Rome a acquitté l'assassin d'une pauvre paysanne, parce qu'il était riche. En outre, il faut remarquer que les jurés d'Angoulême ont acquitté Italiens et Français. D'autre part, si ce sont les Français qui ont commis les plus grands excès, les Italiens n'ont pas été sans reproche, et, ce qui est pire, ils ont été les provocateurs. Le *Journal des Débats* a établi que Giordano a, plus que tout autre, provoqué la querelle, qui a fini si mal. Si un sentiment d'irritation contre les Italiens a pu influer sur la sentence du jury français, il faut dire aussi que, d'après les faits tels qu'ils ont été discutés et éclaircis devant le jury, on doit admettre que la religion des jurés ne s'est pas trouvée assez éclairée pour distribuer et mesurer les peines entre les coupables.

Mais, laissons ces considérations et autres semblables, disons qu'il est encore plus impossible qu'improbable que la souscription rapporte les 400,000 fr. offerts par la France. De sorte que par ce coup de tête, outre que nous privons des malheureux d'une indemnité qui leur serait précieuse, nous risquons d'arriver au résultat contraire à celui que nous poursuivons, c'est-à-dire à prouver qu'en Italie le verdict des jurés français n'a pas arrêté cette grande émotion qu'on prétend; ce qui, du reste, a déjà été prouvé par l'échec de tentatives de démonstrations faites çà et là, et qui, très probablement, seront continuées.

Les cités italiennes s'imitent l'une l'autre, chacune se tenant pour déshonorée si elle n'agit pas comme sa voisine, et c'est vraiment trop d'enfantillage dont nous donnons le spectacle depuis quelque temps.

DU GAULOIS DE PARIS.

Le gouvernement a autorisé la femme Marchal, femme adultère et maîtresse de Vaillant, à voir, dans sa prison, Vaillant, mari adultère lui-même, et à lui amener sa fille légitime à lui, Vaillant. Est-ce que la loi civile, aujourd'hui, légitimerait l'adultère et protégerait l'amant et la maîtresse contre le mari et la femme? Et qu'est-ce que cette malpropreté de faire conduire officiellement par la femme Marchal la fille de Vaillant, pauvre enfant qui a déjà vu trop de choses malpropres autour d'elle?

On nous répondra que, si le gouvernement avait refusé à la femme Marchal l'autorisation de voir Vaillant, la moitié ou les trois quarts des journaux auraient protesté. Et quand cela serait? Est-ce que le gouvernement est soumis au vote de la presse, comme il l'est au vote du Parlement? Et ne doit-il pas se décider, d'ailleurs, en toute chose, d'après sa conscience, d'après la loi et la morale?

L'OREILLER.

L'Américain a raison.

Point d'oreiller sous la tête, si l'on veut bien dormir, quand on n'est pas asthmatique et que l'on n'a pas de maladie de cœur.

Par exemple, je n'en sais pas l'effet quand on le met sous les talons, mais je sais quel il est lorsqu'on le supprime entièrement.

Voilà vingt ans que j'en fais l'expérience agréable et j'ai des adeptes qui s'en trouvent très bien aussi.

Le corps à plat. La tête à plat. Le tout horizontal.

Un simple traversin de crin, presque plat, pour poser la tête, lorsqu'on veut finir de se réveiller.

Essayez, vous dormirez comme un plomb.

C'est affaire de circulation du sang.

On se couche.—On étend bien ses jambes.—On allonge bien son torse.—On se colle les bras le long du corps.

On met tout l'appareil horizontalement, au lieu de l'avoir dans la perpendiculaire.

C'est un changement énorme.

Les jambes, le torse, les bras ont un lac de sang, au lieu de tubes à pression.

Le moindre effort du cœur lance le liquide jusqu'aux extrémités, le moindre contraction des veines le lui ramène, du bout des ortells et du bout des doigts, des organes du bassin et de la poitrine.

Seule la tête reste dans les conditions, à peine atténuées, d'effort circulatoire.

Les artères, les veines du cerveau, toujours en énergie, toujours en lutte avec les lois de la pesanteur, fatiguent et peinent tout le temps de la vie, leurs nerfs vaso-moteurs ne se reposent jamais et le cœur, lui-même, se repose moins qu'il ne devrait.

Quand on songe qu'il y a des personnes qui dorment presque assises dans leur lit; assises dans de bien plus mauvaises conditions, pour le sommeil, que si elles étaient dans un fauteuil, puisque leurs jambes sont couchées et que le reste du corps est debout!

Mais, je vous en prie, couchez donc votre cerveau comme vous couchez votre foie, comme vous couchez tout. Sans quoi, vous créez une véritable anémie cérébrale, qui aide au nervosisme, aux mauvaises digestions, à tout le détraquement des gens qui n'ont pas un bon sommeil.

Faites l'expérience.

Si vous mettez votre tête sur l'oreiller et si vous ne dormez pas, écartez-le, écartez le traversin, posez votre jone sur le matelas et attendez, ce ne sera pas long.

Une douce torpeur vous envahit. Un engourdissement, que l'on n'éprouve jamais, la tête haute, spécialement agréable, vous prend. On a beau faire du bruit au-dessus de vous, jouer du piano, chanter, cela vous berce et vous endort.

La tête haute, vous n'aurez pas fermé l'œil de la nuit.

Bon pour tout le monde, le système, sauf le cas dont j'ai parlé en commençant, mais les anémiques, les nerveux, les gastralgiques, les dilatés de l'estomac s'en trouveront bien par-dessus tous les autres.

DR LÉON DANIS.

TRIPLE SUICIDE.

Le 15 janvier dans la nuit, à Paris, M. Caubet, âgé de soixante-dix ans, ancien président du comité radical-socialiste du 9me arrondissement, Mme Caubet et leur fille, âgée de vingt-trois ans, se sont asphyxiés à leur domicile, 37, rue des Martyrs. M. Caubet occupait dans cette maison, depuis vingt trois ans, un appartement de 1,200 francs par an. Il était courtier en vins. Mais ses affaires, depuis quelque temps, étaient loin d'être brillantes et il allait avoir deux termes en retard.

Mme Caubet était elle, courtière en diamants. Quant à la jeune fille, elle avait été particulièrement bien élevée. Douée d'une jolie voix, elle avait eu des professeurs de musique qui lui avaient donné de grands espoirs d'avenir. En attendant, elle donnait des leçons de piano.

L'argent à la maison s'était fait de plus en plus rare. Mme Caubet avait en vain adressé une demande de secours à son frère. Désespérée de ne pouvoir payer leur terme de janvier, bien que le propriétaire leur eût laissé tout le temps nécessaire pour liquider leur dette, ils résolurent de mourir. Le 15 au soir, ils commandèrent un dîner délicat: ils firent acheter par leur bonne des huîtres de Marennes, un vol-au-vent, du poulet, des gâteaux, etc.

Ils arrosèrent ce dîner des funérailles de vins de Champagne. La jeune fille fit ensuite un paquet de tous ses cahiers de musique qu'elle légua à une de ses jeunes amies de pension. Elle écrivit une lettre à son adresse pour lui annoncer sa funeste résolution.

Par un testament écrit de la main de Mme Caubet et approuvé par le mari, la famille distribua plusieurs souvenirs. Elle exprima, en outre, sa volonté d'être enterrée civilement.

Toutes ces formalités remplies, ils revêtirent leurs plus beaux habits. Mme Caubet mit une robe de dentelles noires; Mlle Caubet s'habilla de blanc et M. Caubet passa un pantalon et un gilet noirs, mais il resta en manches de chemise.

Ils donnèrent congé à leur bonne. Ils calfeutrèrent les portes et les fenêtres du salon avec des bandes de papier, étendirent deux matelas sur le tapis, avalèrent deux fioles de laudanum.

Deux réchauds ayant été allumés au milieu de la pièce, ils s'étendirent sur les mat-las, la mère et la fille ensemble, le père sur la deuxième couchette. La mort ne tarda pas à venir.

Au matin, la bonne vint frapper inutilement à la porte. Elle ouvrit avec une seconde clef, mais elle ne pût pénétrer, la chaîne de sûreté était mise.

Au lieu de donner l'alarme, elle vaqua à ses occupations ordinaires, et ce n'est qu'à neuf heures qu'elle descendit chez le concierge pour lui dire que ses maîtres avaient le sommeil particulièrement ternare. La concierge et la bonne tentèrent alors d'y pénétrer. N'y pouvant arriver, et effrayés par le silence lugubre de l'appartement, elles allèrent chez le commissaire de police du quartier faire part de leurs appréhensions.

Le magistrat fit ouvrir la porte par un serrurier. Un spectacle affreux s'offrit à leurs yeux. M. et Mme Caubet étaient morts sans apparence de souffrances. Mais la jeune fille, plus robuste, avait dû plus longtemps lutter, et elle s'était labouré le menton avec ses ongles.

Tout était en ordre dans l'appartement. Les paquets ficelés et les lettres se trouvaient en évidence sur les meubles. Dans une de ces lettres que le magistrat ouvrit, les projets de suicide étaient racontés en détail et signés des trois malheureux.

La famille Caubet était très estimée dans tout le quartier, et la nouvelle de ce triple suicide, qui s'était répandue très rapidement, y a provoqué une vive et douloureuse émotion.

LA LANGUE GAÉLIQUE AUX ILES BAHAMA.

Le *Daily Chronicle* annonce qu'un fait curieux a été révélé à la Société de littérature irlandaise à Londres.

Le Père Browne a dit que l'on rencontre parfois aux Docks des marins nègres venant des îles Bahama et parlant la langue erse, le vieil idiome gaélique de l'Irlande. Ces nègres, sont les descendants des 20,000 Irlandais déportés aux Indes occidentales et vendus comme esclaves par l'ordre de Cromwell au milieu du dix-septième siècle et fondus depuis dans la population servile.

On a déjà constaté, d'ailleurs, que les noms de famille irlandais dominent dans la population de couleur des îles Bahama et de la Jamaïque; mais il est fort remarquable que la vieille langue gaélique irlandaise ait persisté aux Bahama à travers deux cent cinquante années, au point de permettre aux nègres de ces îles de se faire comprendre des personnes parlant la langue erse qu'ils rencontrent en venant en Grande-Bretagne.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux des yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont surement guéris par la Salsaparille d'Ayer.

MME. J. H. HORSNYDER, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats." — Mme. SIDNEY CARR, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure." — C. T. ARNETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

UNE POUDRE CONTRE LES VOLEURS.

Un fabricant de Pest, en Hongrie, vient d'aviser la police qu'il est en possession d'une poudre avec laquelle il est possible de mettre la main sur les voleurs.

Voici l'histoire: M. Emile Schrœbl a fait depuis plusieurs semaines la pénible constatation que sa caisse était journellement mise au pillage par un voleur inconnu.

Toutes les investigations étant demeurées sans résultat, de guerre lasse, M. Schrœbl s'adressa à M. J. Telek, professeur de l'Ecole commerciale de Franz stadt.

Celui-ci lui remit une poudre à étendre chaque soir sur le coffre-fort. Ladite poudre avait la propriété singulière de teindre la main en bleu, de prendre une couleur plus vive par le lavage et de résister au savon.

Dès le premier jour, le fabricant constata que quatre-vingts couronnes avaient disparu de la caisse destinée à recevoir les pièces d'argent. M. Schrœbl réunit immédiatement le personnel de la fabrique et les employés durent les uns après les autres passer au lavabo.

L'un des employés parut mettre peu d'empressement à s'exécuter.

Il finit néanmoins par suivre ses camarades. A peine avait il plongé ses mains dans l'eau, qu'on les vit prendre une coloration bleu foncé. Schrœbl alla droit à l'homme.

—C'est toi qui es le voleur! s'écria-t-il.

Le malheureux, un ouvrier du nom de J. Edes, fit aussitôt des aveux.

Le chef de la police municipale, à qui M. Schrœbl était venu raconter son aventure s'est fait remettre un échantillon de la poudre merveilleuse.

—Duel sérieux.

M. Delacroix, fabricant de fournitures militaires, et le docteur Rœwer, qui accompagna en qualité de médecin l'expédition Wyssmann jusqu'au lac Nyanza, se sont battus au pistolet dans les environs de Berlin.

Dix-huit balles ont été échangées: le docteur Rœwer a été tué.

—Une chose qui ne se voit pas souvent ailleurs.

La première session de la Cour d'assises des Pyrénées-Orientales, qui devait s'ouvrir hier à Perpignan, n'a pas pu avoir lieu, aucune affaire ne se trouvant inscrite au rôle; les jurés avaient été prévenus de ne pas avoir à se déranger.

Heureux département!

TÉLÉPHONE NO 479
GONZALES & LAUDUMIEY.
DIRECTEURS FUNÉRAIRES.
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 93—1 an

PICCALUGA.—Décédée samedi, 28 janvier 1894, à Gênes, Italie, à l'âge de 85 ans, Mme Vve THERÈSA PICCALUGA, mère de Mme Vve Angela Lanata et de M. Henry B. Piccaluga.

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; ma's buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
199 rue Royale, coin Toulouse.

Avis important.

Le Concert et le Bal complimentaires de la Démocratie Française, ajournés depuis lundi dernier, auront lieu sans faute jeudi soir, 1er février, à la Salle de l'Union Française. Les invitations distribuées précédemment seront valables pour jeudi prochain. 30 jan—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Lharpe—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1894.—L'élection annuelle pour Directeurs de la Compagnie pour servir pendant l'année courante aura lieu le LUNDI, 5 février 1894, au bureau de la Compagnie de 10 heures A. M à 2 P. M.
P. COUGOT,
27 janv—8f Secrétaire.

Au public.

Nous désirons faire savoir au public en général que notre bâtisse comprenant le Réfrigérateur est maintenant en pleine opération, et nous serions heureux que vous vinssiez n'importe quel jour pour y voir travailler. Notre bâtisse a été érigée strictement conforme aux plans approuvés par le Bureau de santé, c'est une garantie positive que tous les animaux abattus ici sont parfaits sous tous les rapports.

Nous vous prions instamment de demander à votre boucher de la viande d'animaux tués à nos abattoirs, car nous sommes persuadés que vous la trouverez supérieure à toute autre jamais offerte au public.

D. JACKSON,
Président du People's Slaughter House and Refrigerator Company, Limited.
21 janv—1f

—A. ROY,—
AGENT.
Diebold Safe & Lock Company.
No 112 rue Commune.
Un vaste assortiment de coffres d'occasion, à vendre à bon marché. 11 janv—1m.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
60 et 75 RUE TCHOUPITOULAS

Des soumissions sont sollicitées:

1° Pour la construction d'une annexe au Y. M. C. C., bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.

2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de cuvilloires et tout ce qui s'y rattache; le tout d'après les plans et spécificati ns enregistrés au bureau du secrétaire, au Y M. C. C. bâtisse No 44 rue Nord Rampart. Le secrétaire y sera visible tous les jours de 9 heures A. M., à midi.

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les enchérisseurs sont requis d'être présents en la circonstance. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.
GEORGE C. BOHNE,
L. J. MCLAUGHLIN,
J. B. FIRBER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître
L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)

Comprend la revue complète des événements de la semaine de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs: A. Dumas, L. Halevy, Laviss, G. Sard, Voguë, Brunetière, de l'Académie française; Jules Lemaître, de Mévinvi, Leroy-Beaulieu, Harmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.

Abonnement $5 par an, remboursables en publicité en donnant droit à une prime.

S'adresser à la librairie E. DENTGNY, 126 W. 25th sta., New Rork, à sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.

On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. BAINS
27 juil 1a

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.
14déc 93—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.
Pince-nez, Lunettes, Lorgnettes, etc.
60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'61ste formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre redan
le ressort du lard ayant
GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Eaux de vie)
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Bass White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des peuples d'origine française de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvel Orléans, La.
5 nov—

NEW ORLEANS BREWING ASS'N.
BIÈRE
QUI A REÇU LA
Première et Seule
RÉCOMPENSE
Non contestée pour la Pureté, le Goût, le Brillant et l'Importance Commerciale,
—AU—
World's Columbian Exposition.
LE PILSENER DE LA LOUISIANE
—N'A PAS D'ÉGAL EN AMERIQUE.—
—Envoyez vos ordres au—
Bureau: No 8 RUE CARONDELET.
20 janv—2 sem

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs de la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résidant. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$5,820,299
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127.....RUE DE LA COMMUNE.....127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier
16 sept—1an M. ERNEST CASSARD, Payeur

TRENTE-HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurances du Sun Mutual,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er Janvier 1894.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1893.

Primes reçues—			
Des risques d'Incendie	$721 545 09		
Des risques de rivières	41,796 84		
Des risques maritimes	14 484 10	$777,826 03	
A ajouter non terminées de 1892		209,035 99	
A déduire—		$986,862 02	
Réservé pour non terminées de 1893	208,626 70		
Primes retoucnées	136,730 48		
Rentrées et licences	151,725 96	497,083 14	$489,778 88
A ajouter—			
Reçu pour intérêts		40,581 34	
Reçu pour loyers		3,442 80	44,024 14
Total net des recettes			$533 803 02
Commissions	$62,242 77		
Rentrées et licences	8,043 32		
Dépenses	82 497 25		
Pertes—			
Pertes d'incendie payées	223,635 07		$152,839 32
Pertes de rivières payées	1,11 46		
Pertes maritimes payées	1,960 11		
Pertes totales payées	227,307 04		
Pertes non payées	54,598 85	281,905 89	
10 pour cent de dividende sur le fonds capital payés durant l'année	49,840 00		
Taxes sur l'actif	6,564 96	56,404 96	$491,144 17
Profit net s